

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise du Coronavirus : impact sur le déroulement des chantiers (auto)routiers

23 mars 2020

L'épidémie de Coronavirus et les mesures sanitaires prises par les gouvernements Fédéral et de Wallonie ont contraint les entreprises privées dans le domaine de la construction et les différents services publics à revoir leurs modalités de travail. Le Ministre de la Mobilité Philippe HENRY et la SOFICO font le point sur l'impact de la crise du Coronavirus sur le déroulement des chantiers (auto)routiers.

« Notre priorité est de préserver la sécurité des agents, tout en assurant la sécurité de tous dans les zones de chantiers. C'est pourquoi il faut un état des lieux clairs et prioriser certains travaux, comme le suivi de la signalisation des chantiers », soutient Philippe HENRY, Ministre de la Mobilité en charge des infrastructures.

La SOFICO a également mis les dispositions nécessaires en place au sein de son personnel afin de pouvoir assurer sans la moindre défaillance, en temps et en heures, le paiement de toutes les factures qui lui sont adressées par les entreprises.

Actuellement, nous nous trouvons en présence de 17 chantiers sur le réseau structurant. Cinq d'entre eux sont toujours statés en raison de la période hivernale et ne doivent reprendre qu'au retour de conditions météorologiques favorables.

Sur les 12 chantiers actifs, au vu des mesures sanitaires prises par le Gouvernement Fédéral en raison de l'épidémie de Coronavirus, **plusieurs entreprises ont décidé d'interrompre leur activité** (excepté la surveillance et l'entretien de la signalisation de chantier). Ces décisions s'expliquent par les motifs suivants :

- Préservation de la santé des collaborateurs travaillant en équipe (plusieurs dans les véhicules, proximité dans les locaux de chantiers...)
- Difficulté d'approvisionnement en matériaux et matériel, notamment en provenance de l'étranger

La durée de ces différentes interruptions n'a pas encore été déterminée. Cette interruption de travail sur les chantiers entrainera inévitablement, dans la majorité des cas, un retard sur la fin annoncée des travaux, qui ne peut encore être défini actuellement.

D'autres chantiers se poursuivent avec une **activité fortement réduite** dans le respect des **règles de sécurité sanitaire** exigées par le Gouvernement Fédéral :

1. E42/A8 – Création d'un giratoire à la sortie n° 35 Blandain/Hertain
2. E420/N5 – Réalisation du contournement de Couvin : arrêt des activités prévu le vendredi 27 mars
3. R9 – Création d'un nouvel accès au ring et modification de la sortie « Palais des Expositions » à Charleroi
4. N50 – Réhabilitation de la traversée de Ghlin

Des réunions ont lieu quotidiennement au sein des différentes entreprises pour déterminer les possibilités d'assurer la continuité des activités sur les chantiers. **Cette liste est donc susceptible d'être modifiée dans les prochains jours.**

Chantiers maintenus au 23/03/2020

1. E42/A8 : Création d'un giratoire à la sortie n° 35 Blandain/Hertain

Le 16 septembre dernier a débuté un chantier d'aménagement d'un giratoire à la sortie n°35 « Blandain/Hertain » de l'E42/A8 vers la France.

Concrètement, ce chantier permet :

- de créer un nouveau giratoire pour accéder au nouveau parc d'activités économiques de Tournai Ouest III mis en œuvre par l'Agence de Développement Territorial IDETA;
- d'effectuer la réfection du revêtement de la N7 entre le giratoire et le carrefour N7/route de Blandain ;
- d'adapter la bretelle de sortie n° 35 « Blandain/Hertain » vers la N7.

Le lundi 17 février 2020 a débuté la phase 2 du chantier d'aménagement du giratoire. Elle se concentre sur la réfection des bretelles d'accès à l'autoroute, la réhabilitation de la N7 entre le nouveau giratoire et la route de Blandain, ainsi que l'aménagement du cheminement cyclo-piéton le long de la N7.

Pendant cette phase, les usagers peuvent partiellement emprunter le nouveau giratoire selon les conditions de circulation suivantes :

- Les usagers qui circulent sur l'E42/A8 depuis Mons peuvent emprunter la sortie n°35 « Blandain/Hertain » pour reprendre la N7 vers Tournai.

- Il n'est par contre plus possible de reprendre la N7 vers la France directement depuis le giratoire. Les usagers sont déviés vers la rue du Faisan et la rue René Lefebvre pour rejoindre Baisieux/Blandain.
- Les usagers qui circulent sur l'E42/A8 depuis la France peuvent toujours emprunter la sortie n°35 « Blandain/Hertain » pour reprendre la N7 vers Tournai.
- Il n'est par contre plus possible de reprendre la N7 vers la France via le giratoire. Les usagers sont déviés vers la rue du Faisan et la rue René Lefebvre pour rejoindre Baisieux/Blandain.
- Les accès de l'échangeur n°35 « Blandain/Hertain » vers Mons et vers la France sont fermés.
- Les usagers qui souhaitent monter sur l'autoroute vers la France ou vers Mons sont invités à emprunter l'échangeur de Marquain.

La circulation reste interdite sur la N7 dans les deux sens entre le carrefour avec la route de Blandain et le nouveau giratoire.

- ⇒ Une déviation est mise en place dans les deux sens via le chemin du Faisan et la rue René Lefebvre.

La bretelle de sortie n°35 « Blandain/Hertain » de l'E42/A8 vers la France est maintenue ouverte pendant le chantier, à l'exception de deux week-ends en fin de chantier (dont les dates seront précisées ultérieurement) qui permettront de connecter le nouveau rond-point à la bretelle existante.

- Une déviation sera alors mise en place via l'échangeur de Marquain.

2. E420/N5 – Réalisation du contournement de Couvin

Ce vaste chantier, qui consiste à construire un contournement d'environ 14 kilomètres au gabarit autoroutier, a débuté en octobre 2011. La phase 1 (4,6 km entre Frasnès et le Ry de Rome) a été inaugurée et ouverte au trafic le 17 octobre 2017.

Le deuxième tronçon (8,1 km entre le Ry de Rome et Brûly), dont les travaux ont commencé le 20 août 2015, a été inauguré les 31 août et 1^{er} septembre 2019 avant l'ouverture au trafic qui a été effectuée dans la foulée le 6 septembre 2019.

La troisième phase, qui consiste à construire une tranchée couverte à Frasnès sous la voie ferroviaire, a débuté le 3 octobre 2016 et devrait s'achever fin 2020. Une circulation en deux fois une bande est toutefois possible dans une demi-trémie depuis le 7 juin 2019. Un basculement de la circulation dans l'autre trémie est prévu début septembre 2020 pour permettre la finalisation de la partie en service actuellement.

3. R9 – Création d'un nouvel accès au ring et modification de la sortie « Palais des Expositions » à Charleroi

Ce chantier, qui a débuté la semaine du 13 janvier, a pour but de réaménager l'accès au Palais des Expositions ainsi que tout le cadran nord-ouest de la ville de Charleroi. Les premiers travaux consisteront en des travaux préparatoires (abattage d'arbres, déplacement de terres), qui n'auront aucun impact sur la circulation.

Concrètement, ce chantier consistera à :

- Modifier la bretelle de sortie « Palais des Expositions » depuis le R9 : la bretelle sera raccourcie et déviée, tandis que la bande de décélération sur le R9 sera allongée
- Créer un giratoire à la fin de la bretelle de sortie pour desservir le parking du Palais des Expositions et la rue de l'Ancre.
- Créer une nouvelle bretelle d'accès au R9 depuis le Palais des Expositions en empruntant à contre-sens une partie de la bretelle existante.

Les mesures de circulation et l'impact sur le trafic sont les suivants :

- Pendant toute la durée des travaux, la sortie « Palais des Expositions » et la circulation sur la rue de l'Ancre seront maintenues.
- Lors de la création du giratoire, la circulation sur la rue de l'Ancre pourra être régulée par des feux tricolores sur une seule bande de circulation. Le giratoire sera également fermé à la circulation pendant quelques jours lors de la pose des différentes couches de revêtement.
- Les opérations liées à la création de la bretelle d'accès et à la modification de la bretelle de sortie se feront sans impact sur le trafic, excepté en fin de chantier, au moment de relier les bretelles au R9 (informations communiquées ultérieurement).

L'objectif est de désengorger le réseau routier, notamment au niveau de la Porte de Mons, à la fois en absorbant une partie du trafic qui se dirige vers le Palais des Expositions (actuellement en rénovation) et en limitant le transit en centre-ville grâce à ce nouvel accès à la Ville Haute. La fin est prévue pour fin 2020.

Ce projet s'inscrit dans le programme « Charleroi District Créatif ».

4. N50 – Réhabilitation de la traversée de Ghlin

Le lundi 14 octobre 2019 a débuté un chantier qui vise à réhabiliter la traversée de Ghlin (N50) sur près de 2 kilomètres.

Ce chantier est divisé en deux tronçons afin de limiter au maximum l'impact sur le trafic :

- Phase 1 : depuis le carrefour avec l'avenue du Millénaire (carrefour non compris) jusqu'au carrefour avec la rue Limaugue (carrefour non compris), soit environ 1 km.
- Phase 2 : depuis le carrefour avec la rue du Grand Large (carrefour non compris) jusqu'au carrefour avec l'avenue du Millénaire (carrefour inclus), soit environ 1 km.

Concrètement, ce chantier consiste à :

- Réhabiliter totalement la voirie existante après sa démolition
- Créer une piste cyclable dans chaque sens de circulation
- Aménager de nouveaux trottoirs
- Réaménager les emplacements de stationnement du côté des habitations
- Procéder à la réfection de l'égouttage et des raccordements privatifs (SPGE)
- Assurer la réfection des conduites de distribution d'eau et des raccordements privatifs (SWDE)

Phase 1 : depuis le carrefour avec l'avenue du Millénaire jusqu'au carrefour avec la rue Limaugue

Pendant la réalisation de ces travaux, la circulation et le stationnement seront totalement interdits dans le tronçon en chantier.

- Une déviation sera mise en place via la rue du Fort pour les deux sens de circulation.
- L'accès aux habitations pour les riverains sera possible à pied via les rues adjacentes. Des zones de stationnement seront créées à proximité du chantier afin que les riverains puissent y garer leur véhicule.
- L'accès aux commerces sera possible à pied via les rues adjacentes. L'accès sera garanti aux véhicules pour accéder aux stations essence et au garage « CMC ».
- Les arrêts de bus des lignes 14 et 14 B « Chaussée (Saey) » et « Charbonnage (station Total) » seront déplacés à la rue Résidence des Tours

Cette phase 1 devrait être terminée pour juin 2020.

Phase 2 : depuis le carrefour avec la rue du Grand Large jusqu'au carrefour avec l'avenue du Millénaire

Cette seconde phase devrait débuter en juin 2020. Une réunion d'information destinée aux riverains sera organisée ultérieurement pour le démarrage de cette seconde phase.

La fin de la totalité des travaux est prévue pour la fin de l'année 2020, sous réserve des conditions météorologiques.

Contact : Elodie CHRISTOPHE | Adjointe à la communication à la SOFICO | +32 479 86 55 21 | elodie.christophe@sofico.org

Rejoignez-nous !   